

## RESTAURANTS INTER-ENTREPRISES ET TVA : GESTION OPTIMISÉE

### POINTS-CLES :

#### INTRODUCTION

Le contexte des Restaurants Inter-Entreprises (RIE)  
La réglementation en vigueur

#### 1. LE RIE GERE PAR UNE ENTREPRISE ACCUEILLANTE

Le contexte  
L'entreprise seule gestionnaire  
Le traitement de la TVA  
Les obligations déclaratives  
Exemples et simulations

#### 2. LE RIE GERE PAR UNE ENTREPRISE ACCUEILLANTE MANDATEE

**1<sup>ère</sup> hypothèse : l'entreprise accueillante est mandataire pour le compte des entreprises accueillies**

Le contexte  
Les entreprises co-gestionnaires  
Le traitement de la TVA  
Les obligations déclaratives  
Exemples et simulations

**2<sup>ème</sup> hypothèse : le RIE est géré par un mandataire désigné par un groupement d'entreprises**

Le contexte  
Le mandataire gestionnaire  
Le traitement de la TVA  
Les obligations déclaratives  
Exemples et simulations

#### 3. LE RIE STRUCTURE INDEPENDANTE

Le contexte  
La structure ad hoc gestionnaire  
Le traitement de la TVA  
Les obligations déclaratives  
Exemples et simulations

#### Quelle durée ?

- ▶ 1 jour

#### Quand ?

- ▶ Vendredi 6 décembre 2019

#### Pourquoi ?

- ▶ Maîtriser le traitement de la TVA des RIE
- ▶ Éviter les contentieux

#### Pour qui ?

- ▶ Responsables comptables et fiscaux
- ▶ Juristes
- ▶ Leurs collaborateurs

#### Comment ?

- ▶ Alternance d'exposés, et d'exemples
- ▶ Cas pratique « fil rouge »

#### Tarif

- ▶ 900 € HT, soit 1 080 € TTC  
Pauses et déjeuner inclus